



lundi, 02. janvier 2017

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
<i>Stratégie industrielle : Une vision intégrée</i>	2
<i>Algérie - France : Intensification des échanges.....</i>	4
<i>Algérie - Royaume Uni : Renforcer les relations.....</i>	5
<i>Energie et sécurité avec l'UE : L'Algérie, un partenaire de premier plan.....</i>	6
<i>Loi de finances 2017 publiée au Journal Officiel : Ce qu'il faut savoir</i>	7
<i>Etiquetage des produits importés : Autorisé en langue arabe.....</i>	8
<i>Face à la crise : Investir le commerce extérieur</i>	9
<i>Réouverture de toutes les mines d'ici 2018</i>	10
<i>L'allongement du délai de rapatriement des devises à 360 jours désormais applicable.....</i>	11
<i>Des signes distinctifs pour la figue Béni Maouche et la datte Deglet Nour.....</i>	12
<i>Vers un rééquilibrage du marché pétrolier en 2017</i>	12
Commerce	13
<i>Une 3eme ligne de production Soummam en juin 2017.....</i>	13
<i>Tlemcen : Une nouvelle usine de production de médicaments anticancer.....</i>	14
Régions.....	15
<i>Sidi Bel Abbés, Développement local : Une nouvelle dynamique</i>	15
<i>Sidi Bel Abbés : Cap sur l'investissement productif.....</i>	16
<i>A Babar (Khenchela), la prometteuse résurrection céréalière du Sahara des Nememcha... ..</i>	16
<i>500 milliards DA pour la modernisation de la capitale</i>	17
<i>Vallée de la Soummam (Béjaïa) : La campagne oléicole bat son plein.....</i>	18



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaïve

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Stratégie industrielle : Une vision intégrée

Source : El Moudjahid

L'ambition du nouveau modèle de croissance d'atteindre une croissance de 7% hors hydrocarbures, à l'échéance 2019, passe par la valorisation du potentiel industriel national. Un secteur à fort potentiel qui détient les clés de la diversification économique et les moyens de la transition préconisée. Aussi, la restructuration du secteur public marchand, qui s'inscrit dans une dynamique de rentabilisation des filières émergentes et structurantes, mais aussi de substitution aux importations, soit près de 30 milliards de dollars d'importations substituables, constitue la pierre angulaire de cette nouvelle approche du développement.

Une vision portée par des programmes d'appui aux entreprises industrielles et d'encouragement de l'investissement productif dans les segments à forte valeur ajoutée. La démarche industrielle dont les éléments structurants ont été enclenchés consiste ainsi à orienter les efforts vers la réhabilitation de l'entreprise productive, en tant qu'acteur stratégique dans le nouveau schéma du secteur public marchand. Aujourd'hui, l'enjeu réside dans les capacités du pays à déployer au mieux son potentiel de diversification et à mobiliser ses capacités à l'exportation. Aussi, la politique menée par le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdesselam Bouchouareb, s'inscrit dans le sillage du programme quinquennal 2015-2019, orienté vers la diversification de l'économie nationale, la priorisation de la sphère productive, et la relance de l'investissement industriel, notamment. Des objectifs qui ont motivé la mise à niveau du cadre juridique pour

créer un environnement incitatif pour les investisseurs algériens et étrangers.

2016, l'année des réformes

L'année 2016 a constitué un tournant décisif pour le secteur de l'Industrie et des Mines qui a entamé un vaste chantier de réformes guidé par un objectif de refonte de l'ensemble du cadre juridique et institutionnel (code des investissements, loi sur la normalisation, loi d'orientation pour la promotion de la PME et, enfin, le projet de loi sur la métrologie en sus des mesures introduites dans les lois des finances depuis 2015, soit un total de 30 mesures d'encouragement). L'autre action devait consister en la mise en œuvre effective de la «Politique des filières» consacrée, entre autres, à travers la réalisation du complexe textile intégré de Relizane, la signature du contrat de l'usine Volkswagen, le lancement des cimenteries de Mascara, Béchar et Adrar...), les projets de trituration des graines oléagineuses pour l'agro-industrie, le complexe de raffinage de sucre à Boumerdès, des projets dans la sous-traitance mécanique. L'année 2016 aura été également celle des mines. Et pour cause, plusieurs contrats et projets ont été concrétisés, dont le plus important est celui du phosphate, avec l'indonésien Indorama, pour un investissement de 5,7 milliards USD. L'année a aussi enregistré le lancement effectif des études pour l'exploitation du gisement de fer de Ghar Djebilet, le manganèse à Guettara et du manganèse métal à Béchar, Barytine de Draïssa. Grâce à ces investissements, toutes les mines seront rouvertes d'ici 2018.

La politique des filières

La nouvelle vision industrielle est basée sur l'approche filière. Une option qui permettra au pays de passer au statut de producteur et d'exportateur de biens transformés. Une quinzaine de filières prioritaires incluant des avantages spécifiques ont été identifiées dans le cadre de cette stratégie. Il s'agit de la sidérurgie et de la métallurgie, des liants hydrauliques, de l'électrique et de l'électroménager, de la mécanique, de l'automobile et de l'aéronautique, de la chimie industrielle et de la pharmacie, de la construction et des réparations navales, de l'agro-industrie, des THC (textile-habillement-cuir), du bois et de l'industrie du meuble. Aussi, les projets identifiés et retenus visent «des objectifs d'intégration des filières industrielles, la diversification et la performance de la production nationale pour la substitution aux importations, la capture de la plus grande part possible de la valeur ajoutée des filières sur lesquelles l'Algérie peut être compétitive et la création d'emplois économiques et durables».

Groupes publics industriels : le devoir de performance

«Le secteur public marchand, produit plus de 40% de la valeur ajoutée industrielle. Il constitue, à ce titre, un levier important du développement industriel dans notre pays. Les 12 groupes issus de la restructuration du secteur constituent la solution pour une mise en adéquation du mode d'organisation afin de réaliser les objectifs assignés dans les plans de développement de ces entreprises. Ce schéma, basé sur le regroupement des entreprises par branches et filières industrielles, a consisté en la création de groupes industriels présentant une taille critique, des synergies et des complémentarités ainsi qu'un potentiel de déploiement sur les marchés nationaux et internationaux. Aujourd'hui, les EPE sont totalement assainies et dotées de plans d'investissement pour chacune d'elles. De

grands projets industriels sont également en cours de concrétisation en partenariat industriel et technologique avec des firmes étrangères. Il s'agit des projets sidérurgiques de Bellara, El-Hadjar et celui de Tosyali à Oran, le projet d'exploitation et valorisation du gisement de Ghar Djebilet, le projet textile de Relizane, le projet transformation de phosphate à Oued Kebrit et à Hadjr Essoud, le projet de développement de la plateforme mécanique et industries automobile (Rouiba, Constantine, Sidi Bel-Abbès, Tiaret et Annaba), le projet de développement de nos capacités de production de ciment, liants hydrauliques et autres matériaux de construction, et les projets de développement dans l'industrie pharmaceutique sont à mettre à l'actif de la démarche industrielle en cours de mise en œuvre. Une démarche qui vise à «amorcer une nouvelle structuration du tissu industriel», à savoir l'émergence de nouvelles activités industrielles, et une demande conséquente de sous-traitance, le développement de l'entreprise à l'international.

Le partenariat international, un axe de la stratégie industrielle

Le partenariat international comme vecteur de transfert de technologie est un axe de la stratégie industrielle dans sa version rénovée. Cette complémentarité est consacrée à travers des joint-ventures dont les projets d'investissement sont déjà identifiés, localisés et les financements, en grande partie, mobilisés. Cette formule vise la promotion du partenariat entre investisseurs locaux (privés et publics) et étrangers, notamment la coproduction dans le cadre de joint-ventures. Grâce à cette approche, de grandes firmes mondiales ont opté pour des partenariats en Algérie, entre autres Massey Ferguson, Liebherr, Sampo, General Electric, Alstom, Renault, Deutz, Mercedes Benz, ZF et d'autres.

Le ciment, le textile, les mines... de grandes ambitions

La restructuration industrielle traduit l'ambition d'atteindre l'autosuffisance dans les produits stratégiques et d'aller vers l'exportation. Pour le ciment, la production couvre, dès la fin 2016, la demande nationale grâce à l'entrée en production des cimenteries Biskra et Cilas et de l'extension d'Aïn El-Kebira, soit une addition d'environ 6 millions de tonnes. Une prévision de 28 millions de tonnes est retenue pour 2017. C'est aussi le cas des produits sidérurgiques dont la production devrait atteindre, dès 2018, près de 10 millions de tonnes/an avec l'extension de l'usine de Tosyali à 3 MT/an en 2017, la mise en service de Bellara avec 2 MT/an à fin 2017, pour évoluer à 4 MT/an, en seconde phase, dès 2019, El-Hadjar avec une production de 1,6 million de tonnes en plus des 2 millions de tonnes prévus dans le cadre des projets privés (ETRHB et BIDEWISTEEL). En 2019, les projets en chantier porteront nos capacités à 12 MT/an. Le secteur du textile qui reprend à la faveur des investissements déclarés à fin 2015, soit 107 milliards DA, incluant 42 issus du secteur privé, a été marqué par le partenariat algéro-turc qui s'avère structurant pour toute la filière, à travers la réalisation d'un pôle intégré de 8 usines à Relizane.

D'ici 2019, le complexe produira 44 millions de mètres linéaires/an et 30 millions de pièces en prêt-à-porter, plus de 60% de la production étant destinée à l'exportation. Sur un autre plan, la valorisation des ressources minières permettra de substituer, à court terme, l'équivalent de 500 millions de dollars, en substances minérales, et ce grâce à l'ouverture de nouvelles exploitations (gisement de phosphate de Bled El-Hadba, manganèse de Guetara, la baryte à Draïssa, la bentonite à Tlemcen...) et aux plans de développement

des EPE existantes et la réhabilitation et la réouverture de nombreuses mines (le zinc de Chabet El-Hamra, le feldspath de Aïn Barbar, à Annaba, et la baryte d'Ichmloul à Batna, les marbreries). Aux moyen et long termes, l'exploitation et la valorisation du gisement de Ghar Djebilet offrira un potentiel de substitution équivalent à 1 milliard de dollars pour la satisfaction des besoins des aciéries. À ce titre, l'étude de préfaisabilité définira l'option la mieux indiquée pour une concrétisation qui pourrait être engagée dès 2018. De même, l'engagement dans de nouvelles industries, à l'exemple de la chimie industrielle, accroîtra substantiellement notre potentiel d'import-substitution, sachant qu'actuellement l'essentiel des besoins en inputs de cette filière est importé pour une facture de 3,2 milliards de dollars. Dans l'agro-alimentaire, une dynamique de transformation est relevée dans le privé, quatre complexes de trituration des graines oléagineuses (2 à Jijel, un à Oran et un à Sétif) étant prévus, pour une capacité globale de près de 5 MT/an de farine destinés à l'élevage et 1,4 MT/an d'huiles brutes. L'entrée en production de ces complexes interviendra fin 2017 pour Djen-Djen, courant 2018 pour Jijel et Sétif et en 2019 pour celui d'Oran.

Filière mécanique, des projets prometteurs

Dans la filière mécanique, les projets réalisés ou lancés récemment ont permis l'augmentation des capacités de production et l'élargissement de la gamme de produits. Pour le seul groupe mécanique, les 8 partenariats, tous opérationnels, avec des taux d'intégration allant de 30 à 80%, ont diversifié la production de matériels et engins de nouvelles générations avec des volumes annuels de 1.000 moissonneuses-batteuses, 5.000 tracteurs agricoles, 25.000 moteurs diesel et 1.000 engins TP. Dans cette même filière, cinq nouveaux projets sont en

lancement, la fonderie (30.000 tonnes/an), le matériel de voierie (500 équipements/an), les vannes hydrocarbures (4.000 unités/an), les équipements et outils de forage (6 modèles) et les éoliennes (100 unités/an). Dans l'automobile, outre l'augmentation de la cadence de production de l'usine Renault de Oued Tlalat, 2016 a été marquée par l'inauguration des usines de montage Hyundai (à Batna et Tiaret) et la signature d'un important contrat avec le groupe allemand Volkswagen pour la fabrication de quatre de ses marques en Algérie (Volkswagen, Volkswagen utilitaires, Skoda et Seat), soit la plus grande implantation en Afrique pour la firme allemande.

L'exportation, un objectif

La politique de diversification ne peut se réduire à l'objectif de substitution. Au contraire, elle n'aura de sens que si elle est inscrite dans l'objectif d'exportation. À ce titre, les potentialités sont ciblées dans le domaine de la sidérurgie avec l'optimisation des capacités de Bellara (2019) et Tosyali (2018), dans le textile, dont 60% de la production issue du partenariat algéro-turc sera exclusivement destinée à l'exportation, la pharmacie dont des prospections sont effectuées par le groupe Sidal en Côte d'Ivoire, Mauritanie et Burkina-Faso ; la branche automobile sachant que le nouveau cahier des charges exige des investisseurs d'exporter une part de leur production, les activités de montage à partir de collections CKD où des entreprises ayant atteint un niveau sensible d'intégration, ou encore dans le créneau du ciment où les capacités en cours d'installation dépasseront la demande nationale dès 2017.

Les ressources minières, un gisement pour l'export

La filière de transformation des phosphates pour la production d'engrais complexes NPK, à la faveur de 3 projets d'un montant de 5,7 milliards de dollars pour la production d'ammoniac, d'engrais phosphatés et azotés à Hadjar-Essoud et Oued Keberit et l'ouverture du nouveau gisement de Bled El-Hadba à Tébessa, dont l'entrée en production, prévue en 2019, générera un chiffre d'affaires/an de près de 3,1 milliards de dollars, est tourné essentiellement vers l'exportation, avec un volume de phosphate valorisé de 10 millions t/an. Pour les engrais complexes, 2 autres projets sont en discussions avec des partenaires étrangers pour la production de sulfate de potassium à Oued Keberit et d'engrais et aliments de bétail à El-Aouinat. Dans le même contexte, la valorisation du fer de Gara Djebilet à l'horizon 2021, la production de plomb-zinc à Béjaïa (110 millions de dollars d'ici 2021), 34 millions de dollars pour le manganèse de Béchar, 40 millions de dollars pour l'or de Tamanrasset et d'Illizi font partie d'un plan de valorisation de la production minière, pour une valeur globale de 8 milliards de dollars, d'ici 2021, ouvrant des perspectives d'exportation conséquentes. La démarche du département de l'Industrie et des Mines porte également sur le développement de l'industrie du renouvelable, en particulier dans la filière du silicium. Dans cette perspective, le secteur a engagé une concertation avec le ministère de l'Énergie pour arrêter un programme d'action commun. Les résultats préliminaires des travaux de recherche minière ont ressorti un potentiel de 20 millions de tonnes.

Climat des affaires : un grand pas

L'Algérie a enregistré une évolution positive en gagnant 7 places dans le classement annuel Doing Business de la Banque mondiale, pour la 1re fois depuis dix ans. Une position acquise grâce aux réformes initiées par le secteur de l'Industrie et des Mines qui œuvre à

l'émergence d'un environnement des affaires, stable et favorable à l'investissement et au développement de l'entreprise. Aussi, les actions engagées dans le cadre de cette refonte devenue nécessaire ont porté sur «le desserrement de la contrainte foncière, la rationalisation du système d'incitation à l'investissement et sa réorientation vers les secteurs les plus utiles à l'économie, le développement des outils assurant la qualité et la compétitivité de la production, l'appui et le développement de la PME, le développement du capital humain par la création d'une grande école des métiers de l'industrie, l'amélioration de l'environnement de l'entreprise à travers plusieurs mesures de simplification et de facilitation des procédures de création d'entreprise». La démarche a également concerné la révision des textes fondamentaux inhérents à l'investissement, à la compétitivité et à la PME. Dans ce sillage, six nouvelles mesures ont été proposées en matière de «soutien aux activités de montage et de la sous-traitance dans les filières automobile, mécanique, électronique et électrique, et d'encouragement à la production nationale». Les éléments structurants ainsi mis en place, le secteur de l'industrie devra restituer la place qui lui revient dans l'économie nationale.

Algérie - France : Intensification des échanges

Source : El Moudjahid

La coopération entre l'Algérie et la France s'est accentuée en 2016, notamment avec la tenue en avril dernier à Alger de la 3e session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN) et de plusieurs rencontres entre les ministres de l'Intérieur des deux pays.

La réunion d'Alger du CIHN, instance de concertation créée en application de la déclaration d'amitié et de coopération entre la France et l'Algérie, signée le 19 décembre 2012, a été considérée par des responsables français comme une nouvelle étape dans «la montée en puissance» des relations entre la France et l'Algérie. De nombreux accord ont été signés à l'issue de cette rencontre, au niveau des Premiers ministres des deux pays, lesquels interviennent après deux sessions du Comité mixte économique franco-algérien (COMEFA) qui prépare les dossiers arrivés à maturité. Ces accords de partenariat ont concerné les secteurs du transport ferroviaire et de l'agroalimentaire, ainsi que la réalisation, le long de l'autoroute Est-Ouest, d'un parc industriel de 3.000 hectares au minimum.

Dans cet élan de coopération auquel le haut responsable français chargé de la Coopération industrielle et technologique franco-algérienne, Jean-Louis Levet, se vante du fait que la France et l'Algérie «constituent un binôme sans équivalent sur l'échiquier mondial des États», plusieurs autres accords sont dans le pipe et attendent d'être bien ficelés, comme le projet d'implantation d'une usine PSA (Peugeot-Citroën) en Algérie et un grand projet dans l'industrie pétrochimique qui vient d'être signé entre le groupe Sonatrach et le groupe français Total.

En effet, les deux groupes ont conclu, jeudi dernier à Alger, un accord sur la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la construction d'un complexe pétrochimique de «taille mondiale». Les Pdg de Sonatrach, Amine Mazouzi, et de Total, Patrick Pouyanné, ont convenu de renforcer le partenariat et la coopération sur toute la chaîne hydrocarbures en Algérie et à l'international, confirmant ainsi la volonté des parties à consolider le partenariat existant et concrétiser de nouvelles opportunités pour les deux

compagnies. Cette dynamique de coopération a pratiquement touché tous les secteurs qui ont vu la signature de plusieurs autres accords et conventions dans la santé, la sécurité routière, la justice, l'éducation, l'enseignement supérieur et les assurances sociales. Selon les chiffres des Douanes algériennes, les échanges commerciaux entre l'Algérie et la France ont totalisé 10,3 milliards de dollars en 2015.

La France est le deuxième fournisseur de l'Algérie et son troisième client. Lors de la dernière session du CIHN, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a invité les opérateurs économiques à saisir les «immenses» opportunités d'affaires que recèle l'économie algérienne, engagée depuis 2014 dans un processus de mutation et de diversification, pour passer de l'exploitation des matières premières vers la production de biens et de services.

C'est dans cette optique qu'il a appelé les opérateurs économiques français à investir «davantage» en Algérie, affirmant que le gouvernement algérien était disposé à «accorder toutes les facilitations nécessaires». L'autre volet important dans les relations bilatérales est celui de la coopération sécuritaire. En moins d'une année, les ministres de l'Intérieur des deux pays se sont rencontrés trois fois (Paris en décembre 2015, Alger en avril 2016 et Paris en novembre dernier). La France fait face à un «très haut niveau» de menace terroriste et a besoin de consolider davantage sa stratégie de lutte et de prévention en renforçant sa coopération sur le plan du renseignement avec les pays qui ont déjà été confrontés à ce fléau, dont l'Algérie.

Lors de la dernière visite en France du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, son homologue français, Bernard Cazeneuve, actuellement Premier ministre, n'a pas manqué

d'affirmer, en novembre dernier, l'attachement commun de la France et l'Algérie pour réussir la lutte antiterroriste, soulignant le «très bon niveau» de coopération des deux pays dans ce domaine. «Nous avons des expériences à partager dans de multiples domaines, notamment en matière de lutte contre la cybercriminalité, contre le trafic d'armes», avait-il indiqué, relevant que les deux pays ont «une grande relation de confiance» et une relation «d'amitié» qui «facilitent beaucoup le traitement des sujets importants dont nous avons à connaître ensemble».

L'année 2016 a connu également la poursuite de visites dans les deux pays de responsables locaux, de politiques et parlementaires en vue d'échanger des expériences, se concerter et prospecter les domaines à inclure dans cette dynamique de coopération. Cette densité dans les relations bilatérales n'a pas omis la jeunesse avec la signature d'un accord permettant aux jeunes diplômés de pouvoir travailler dans les deux pays respectifs.

[Algérie - Royaume Uni : Renforcer les relations](#)

Source : El Moudjahid

L'Algérie et le Royaume Uni ont réaffirmé, durant l'année 2016, leur volonté de renforcer les relations bilatérales, diversifier davantage le partenariat et maintenir le dialogue stratégique. Des activités algéro-britanniques, certes pas très intenses, mais importantes dans le cadre du renforcement des relations entre les deux pays dans le domaine économique, de coordination et de concertation sur les défis sécuritaires, ont marqué l'année qui vient de s'achever. Outre la visite du ministre chargé de l'Afrique du Nord, Tobias Ellwood, en Algérie, Alger a abrité un forum

économique et Londres la 7e session du dialogue stratégique entre les deux pays.

M. Ellwood avait soutenu, à l'occasion de sa visite, que le Royaume Uni ambitionnait d'établir des liens encore plus étroits avec l'Algérie en développant et diversifiant davantage la coopération dans de nouveaux domaines. Il avait mis en exergue les avancées de la coopération sécuritaire entre l'Algérie et son pays qui aspire aussi à saisir «l'immense potentiel» d'investissement en Algérie, avait-il affirmé. Limité auparavant au domaine énergétique, le partenariat entre l'Algérie et le Royaume Uni s'est diversifié depuis une décennie déjà, avant que de nouveaux espaces d'investissement soient encore explorés, à l'occasion du forum des hommes d'affaires organisé à Alger, en mai dernier.

Concernant la coopération sécuritaire, Londres a abrité en décembre la 7e session du dialogue bilatéral stratégique, coprésidée par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel, et le Conseiller britannique à la sécurité nationale, Mark Lyall-Grant. Elle a été consacrée aux questions politiques et sécuritaires ainsi qu'aux échanges de vues sur les conflits qui menacent la paix et la sécurité en Afrique du Nord et en Méditerranée, notamment la situation en Libye et dans le Sahel. La session avait réaffirmé la convergence des points de vues et des analyses entre Alger et Londres en matière de lutte contre le terrorisme, ainsi que sur les moyens d'action à mettre en place dans le cadre international pour cette lutte. Les deux parties ont échangé leurs expériences dans le domaine de la lutte antiterroriste, l'Algérie ayant vécu une longue décennie de terreur et le Royaume Uni ayant connu le terrorisme de l'IRA pendant longtemps également.

M. Massahel avait affirmé que la concertation et le dialogue de manière permanente et régulière avec le Royaume Uni, qui est membre permanent du Conseil de sécurité, s'avèrent importants pour l'Algérie. Pour sa part, la partie britannique avait souligné, en diverses occasions, le rôle important de l'Algérie dans la stabilité de la région, grâce notamment à son expérience dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. Outre les relations bilatérales algéro-britanniques, plusieurs Algériens ont réussi à s'imposer au Royaume Uni en 2016, avec leurs talents dans divers domaines. L'étudiante Malia Bouattia a été élue, en avril, à la tête du plus grand syndicat britannique universitaire, l'Union national des étudiants (NUS), alors que la romancière et poétesse Ahlam Mostaghanemi, «à la conquête de l'Occident», a fait parler d'elle avec la parution à Londres de trois de ses œuvres traduites en anglais. Pour sa part, la star du football algérien, Riad Mahrez, a défrayé la chronique avec ses performances en réalisant 14 buts et 7 passes décisives, permettant ainsi à son club britannique, Leicester City, de décrocher le titre de Premier League pour la première fois de son histoire, en 2016. Le milieu droit algérien a également été intronisé meilleur footballeur africain de l'année par la British Broadcasting Corporation (BBC). Une autre distinction pour une sportive algérienne à Londres, l'ex-championne olympique Hassiba Boulmerka, qui a offert à l'Algérie la première médaille d'or sur 1500 m lors des Jeux olympiques de Barcelone en 1992, a reçu le prix de la femme arabe la plus émérite dans le domaine du sport.

[Energie et sécurité avec l'UE : L'Algérie, un partenaire de premier plan](#)

Source : El Moudjahid

L'Algérie s'est révélée en 2016 être un «partenaire de premier plan» de l'Union européenne (UE) dans le domaine énergétique, mais aussi sur le plan sécuritaire, deux domaines au cœur de la politique de l'Union qui cherche à renforcer et à développer les possibilités de coopération bilatérale.

En témoigne la visite, en mai dernier, de deux commissaires européens à Alger pour «un échange de vues sur les questions régionales d'intérêt commun, notamment celles liées à la sécurité et la stabilité du voisinage», ainsi que pour le «développement d'un partenariat stratégique» dans le domaine de l'énergie. En témoigne la visite, en mai dernier, de deux commissaires européens à Alger pour «un échange de vues sur les questions régionales d'intérêt commun, notamment celles liées à la sécurité et la stabilité du voisinage», ainsi que pour le «développement d'un partenariat stratégique» dans le domaine de l'énergie.

«L'Algérie s'est révélée être un partenaire fiable lorsqu'il s'agit de sécurité et d'énergie», souligne un rapport de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE (PESC), adopté par les chefs de la diplomatie des 28 États membres, lors de leur réunion en octobre. D'ailleurs, «des négociations sur les nouvelles priorités du partenariat» entre l'UE et l'Algérie ont été menées durant cette année, révèle ce document intitulé «Rapport PESC - Nos priorités en 2016». Dans le cadre de la Politique européenne de voisinage (PEV) révisée, l'UE a lancé, en 2016, une nouvelle phase de dialogue avec les pays du voisinage méridional visant à instaurer un partenariat «plus efficace».

L'Algérie, qui a participé «activement» au processus de révision de la PEV, a relevé, à l'occasion de la visite en Algérie du commissaire européen chargé de la Politique de voisinage et des Négociations d'élargissement,

Johannes Hahn, sa «satisfaction» de la prise en charge de ses propositions visant à assurer une meilleure co-appropriation des actions de coopération prévues dans le cadre de la PEV révisée. Lors de la 6e réunion du Comité d'association Algérie/UE, tenue à Alger, deux documents conjoints complémentaires ont été finalisés et adoptés.

Le premier porte sur l'évaluation de l'Accord d'association et le second sur les priorités communes relatives à la Politique européenne de voisinage révisée (PEV), dans le cadre du renforcement des relations globales entre l'Algérie et l'UE. L'UE a également lancé des dialogues sur la lutte contre le terrorisme avec des pays partenaires dont l'Algérie et propose, dans le cadre du réexamen de la PEV, des mesures visant à renforcer la résilience des partenaires face à des menaces, par exemple en matière de lutte contre la menace terroriste, de prévention de la radicalisation et de soutien à la réforme du secteur de la sécurité et à la gestion des frontières.

La visite, début décembre, du Premier ministre belge, Charles Michel, à Alger, s'inscrit dans le cadre de la dynamique visant à renforcer la coopération bilatérale entre l'Algérie et les États membres de l'UE.

Le Premier ministre belge, qui a insisté sur l'objectif du développement économique, a évoqué également «la possibilité d'élargir les initiatives», citant les domaines abordés lors de son entretien avec son homologue algérien, Abdelmalek Sellal, comme «les infrastructures, l'énergie, le transport, la pétrochimie et l'industrie pharmaceutique». M. Michel a souligné, en outre, la «convergence de vues» entre les deux pays dans le domaine de la lutte antiterroriste et la migration.

Partenariat stratégique

Dans le domaine de la coopération énergétique, l'Algérie et l'UE ont intensifié, ces dernières années, leurs efforts pour relever des défis communs. Troisième fournisseur de l'Europe en gaz, derrière la Russie et la Norvège, l'Algérie est «un partenaire de tout premier plan» pour l'UE, a affirmé le commissaire européen en charge du Climat et de l'Énergie, Miguel Arias Canete, lors de sa visite, en mai dernier, à Alger. Le partenariat stratégique entre l'UE et l'Algérie dans le domaine de l'énergie est «un partenariat fort, fondé sur la confiance réciproque et l'intérêt mutuel», selon Canete, qui a exprimé le souhait de «développer encore davantage» ce partenariat et «l'inscrire dans le long terme». Les estimations de la consommation européenne de gaz, quel que soit le scénario, montrent que l'UE continuera à être un grand marché pour le gaz. Dans ce contexte, l'Algérie «continuera à être un fournisseur clé pour l'Europe et pourra même augmenter ses parts de marché», a déclaré à l'APS la porte-parole de Canete, à la veille du forum d'affaires algéro-européen, tenu le 25 mai dernier à Alger. Une structure permanente de dialogue politique sur l'énergie entre l'UE et l'Algérie, dont le Forum d'affaires fait partie, a été mise en place depuis plus d'une année.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Mémoire d'entente sur l'établissement d'un partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie, signé par l'Algérie et l'UE en 2013. Cet accord prévoit le développement et le renforcement de la coopération aussi bien dans le secteur des hydrocarbures, particulièrement le gaz naturel, que dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Il met l'accent sur la composante industrielle et la nécessité de garantir un maximum d'intégration locale pour en assurer la pérennité.

[Loi de finances 2017 publiée au Journal Officiel : Ce qu'il faut savoir](#)

Source : El Moudjahid

La loi de finances pour 2017, signée mercredi dernier par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, a été publiée au Journal Officiel N°77. Elaborée sur la base d'un prix de référence du baril du pétrole de 50 dollars et d'un taux de change de 108 DA pour 1 dollar, la loi de finances 2017 prévoit une croissance économique hors hydrocarbures de 3,9% et une inflation de 4%.

Cette loi prévoit un budget d'équipement de 2.291,3 milliards de DA, ventilé entre des dépenses d'investissement pour 1.620,4 milliards de DA et d'opérations en capital pour 670,9 milliards de DA. Elle table également sur des dépenses de fonctionnement de 4.591,8 milliards de DA. La LF 2017 inclut aussi les dépenses et les recettes des exercices 2018 et 2019, une démarche inédite qui s'inscrit dans le cadre de la réforme budgétaire engagée par le gouvernement. Ainsi, pour 2018 comme pour 2019, les dépenses budgétaires annuelles prévisionnelles sont fixées à 6.800 milliards de dinars (mds DA) dont 4.500 mds DA de dépenses de fonctionnement et 2.300 mds DA d'équipement. Pour ce qui est des recettes, 5.798,1 mds DA sont attendus pour 2018 dont 3.438,4 mds DA de ressources ordinaires et 2.359,7 mds DA de fiscalité pétrolière. Pour 2019, il est prévu 6.424,4 mds DA de recettes dont 3.780,8 mds DA de ressources ordinaires et 2.643,6 mds DA de fiscalité pétrolière. Concernant les trois exercices 2017, 2018 et 2019, le gouvernement s'est fixé un double objectif: rationaliser et plafonner les dépenses au niveau de celles de 2015, à savoir moins de 7.000 mds de DA et, de l'autre, tabler sur une hausse

annuelle d'au moins 11% du produit de la fiscalité ordinaire. Pour ce qui est de l'investissement, la LF 2017 introduit des allègements de certaines procédures ainsi que des incitations fiscales au profit de l'entreprise et de l'investissement, tout en renforçant le contrôle sur le transfert de devises par les entreprises étrangères. Ainsi, le texte exonère des droits de douanes et de la TVA, pour une période de cinq ans, les composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants dans le cadre de leurs activités de production d'ensembles et de sous-ensembles destinés aux produits et équipement de la branche des industries mécaniques, électroniques et électriques. Afin de renflouer les caisses des communes, le texte introduit un réaménagement de l'affectation du produit de la TVA à l'importation, pour faire bénéficier les communes frontalières de ce produit, au titre des opérations d'importation déclarées au niveau des postes douaniers frontaliers terrestres. La LF 2017 prévoit, par ailleurs, la réduction du taux de droit de douanes applicable aux intrants de fabrication du tapis, le portant de 15% à 5%. Pour aider financièrement les entreprises en difficulté, la LF propose le rééchelonnement de leur dette fiscale sur une période n'excédant pas 36 mois.

Augmentation de plusieurs taxes

Par ailleurs, la LF a prévu une hausse de plusieurs taxes, impôts et droits de timbre pour compenser partiellement la chute des recettes fiscales pétrolières budgétisées, attendues en baisse de 30% par rapport à 2016. Il s'agit notamment de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui passera de 17% à 19% pour le taux normal et de 7% à 9% pour le taux réduit. Cette hausse de la TVA, dont le produit alimente le Budget de l'Etat à hauteur de 80% et les communes à hauteur de 20 %, permettra au Trésor public d'engranger une plus-value fiscale de 110 milliards de dinars (mds DA). Afin de se

mettre en conformité avec l'introduction par les Douanes du nouveau tarif à 10 chiffres, la LF fixe la liste des biens et services soumis à la TVA à taux réduit (9%), qui contient 80 positions tarifaires. Dans le domaine immobilier, les revenus issus de la cession, par les particuliers, d'un immeuble bâti ou non bâti, sont soumis à l'impôt sur le revenu global (IRG) d'un taux fixé à 5%. Les plus-values issues de la cession d'un immeuble détenu pour plus de 10 ans sont toutefois exclues de cette imposition. La location des habitations à usage individuel est soumise à un nouveau taux d'IRG à 10% alors que le taux de 7% demeure applicable aux revenus provenant de la location des habitations à usage collectif. La loi a augmenté aussi la taxe sur les permis immobiliers relatifs aux permis de construire et certificats de conformité. Pour permettre au Trésor d'encaisser 20 mds DA supplémentaires, la taxe intérieure de consommation (TIC), composée d'une partie fixe et d'un taux proportionnel, est à son tour augmentée pour certains produits.

Hausse de plusieurs taxes

La LF 2017 prévoit l'augmentation des tarifs actuels de la Taxe sur les produits pétroliers (TPP) de 1 à 3 DA/litre respectivement pour le gasoil et les trois types d'essence. La loi institue également une Taxe d'efficacité énergétique (TEE), applicable aux produits importés ou fabriqués localement fonctionnant à l'électricité, aux gaz et aux produits pétroliers, ce qui permettra au Trésor public d'encaisser pas moins de 10,7 mds DA (9,2 mds DA en TEE et 1,5 mds DA en TVA). Pour ce qui est des droits de timbre, il s'agit de l'introduction d'une "procédure accélérée" qui permet de délivrer le passeport biométrique dans un délai maximum de cinq jours de la date de dépôt de la demande, contre le paiement d'un timbre de 25.000 DA pour le livret de 28 pages et de 60.000 DA pour celui de

48 pages. Une nouvelle taxe est instituée sur les pneus neufs importés ou fabriqués localement, fixée à 10 DA par pneu destiné aux véhicules lourds et à 5 DA par pneu destiné aux véhicules légers.

Ces recettes sont destinées à financer les communes et la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales à hauteur de 40%, le Fonds national de l'environnement à hauteur de 35%, le centre national de la sécurité routière à 15% et le Fonds national du patrimoine culturel à 10%.

Etiquetage des produits importés : Autorisé en langue arabe

Source : El Moudjahid

L'étiquetage obligatoire en langue arabe des produits importés est désormais officiellement permis en Algérie, afin d'aider à débloquer plus rapidement les conteneurs bloqués aux ports pour raisons d'étiquetage, sauf pour les produits alimentaires préemballés périssables, selon une instruction du ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, adressée aux directeurs du commerce de wilayas. Publiée sur le site web du ministère, l'instruction a pour objet de permettre aux opérateurs économiques de réaliser l'étiquetage en langue arabe sur le territoire national au niveau de leurs locaux ou dans les installations spécialisées d'une entreprise tierce.

« Ces mesures entrent dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires dans son aspect lié au commerce frontalier, la facilitation des formalités et procédures administratives de contrôle aux frontières, ainsi que la réduction des coûts à l'importation, l'avènement d'une instruction ministérielle sous le n°714 du 26/12/2016 relative à l'étiquetage en langue arabe des produits

importés », lit-on. Cette mesure vise, en effet, à réduire les coûts à l'importation, à développer un nouveau segment d'activité sur le marché national (société de marquage, codage et étiquetage industriel) et de protéger le pouvoir d'achat des citoyens, selon la même publication. On apprend aussi que la non-application de cette mesure entraîne le renvoi de la marchandise vers le pays expéditeur, une situation engendrant un coût en devises qui pèse sur l'économie nationale. L'étiquetage en langue arabe des produits importés, obligatoire depuis 2009, était réalisé dans le pays de l'exportateur. Selon la nouvelle instruction, l'opérateur procède à l'étiquetage des mentions obligatoires, en langue arabe, sur une surface libre de l'emballage du produit et ce, par un procédé admis en la matière de manière visible, lisible et indélébile. Pour rappel, ces mentions obligatoires doivent être conformes aux dispositions du décret exécutif n° 13-378 du 5 Moharram 1435 correspondant au 9 novembre 2013, fixant les conditions et les modalités relatives à l'information du consommateur.

Les produits concernés par cette mesure feront l'objet d'une admission sur le territoire national en vue de leur étiquetage, un procès-verbal de retrait temporaire est établi par l'inspection aux frontières et ce, sur la base d'un engagement de l'importateur, qui sera joint au dossier de demande d'admission. Ces opérations doivent être réalisées dans un délai d'un mois à compter de la date de notification et de l'autorisation d'admission et du procès-verbal de retrait temporaire du produit. Ce délai peut être prorogé de 15 jours par le directeur de wilaya du Commerce territorialement compétent. Dès la fin de l'opération d'étiquetage, une autorisation de libre disposition du produit est délivrée à l'importateur par les services du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes concernés. Les

dispositions de cette instruction ne s'appliquent pas aux produits alimentaires préemballés périssables.

L'instruction avertit, tout de même, qu'« en tout état de cause, ce procédé ne doit en aucun cas altérer la qualité intrinsèque du produit ». Il y a lieu de dire que plus de 80% de la marchandise bloquée au niveau des ports le sont pour des problèmes liés à l'étiquetage en arabe qui est une opération réalisée, jusqu'à maintenant, dans le pays de l'exportateur. L'autre conséquence pénalisante est que le blocage des marchandises dans les ports, pour non-conformité liée à l'absence d'étiquetage en arabe, provoque souvent des surestaries du fait que l'importateur doit renvoyer la marchandise vers l'expéditeur pour défaut d'étiquetage dans la langue nationale, a expliqué le ministre qui a relevé que cette situation engendre, donc, un coût en devises qui pèse sur l'économie nationale.

Face à la crise : Investir le commerce extérieur

Source : El Moudjahid

Crise oblige, les efforts des pouvoirs publics se sont focalisés particulièrement en 2016 sur le commerce extérieur dans le but de réguler les importations et de diversifier les exportations. Le secteur du commerce a été marqué dès le début de l'année écoulée par la mise en œuvre du dispositif des licences d'importation, une mesure décidée pour réduire la facture d'importation et relancer la production nationale dans un contexte économique difficile caractérisé par un recul drastique des revenus des exportations dans le sillage de la chute des cours du brut.

Grâce à cette réglementation qui a concerné, dans une première phase, les véhicules, le ciment portland gris et le rond à béton, l'Algérie a pu économiser six milliards de dollars par rapport à l'année 2014, durant laquelle les importations de ces trois produits avaient enregistré un pic. Ces produits ciblés par le régime des licences relèvent de marchés généralement spéculatifs, peu transparents et ayant donné lieu à des transferts illicites de devises, explique-t-on. Au total, 225 licences d'importation ont été attribuées par la commission interministérielle chargée de la délivrance de ces documents au titre de l'année 2016, dont 40 licences pour l'importation de véhicules.

Le contingent initial d'importation des véhicules avait été fixé à 152.000 unités avant d'être réduit finalement à 98.374 unités, pour clôturer l'année 2016 avec une facture d'importation d'un milliard de dollars. Par comparaison, les importations avaient atteint 265.523 unités en 2015 pour un montant de 3,14 milliards de dollars, et 417.913 unités en 2014 pour un coût de 5,7 milliards de dollars. La diversification des exportations a aussi été au centre des préoccupations du gouvernement, alors que les exportations hors hydrocarbures ne dépassent pas les 3% de la totalité des exportations, sachant que la majorité de ces ventes hors hydrocarbures est constituée de dérivés pétroliers. La volonté de la promotion des exportations, devenue ainsi une priorité, s'est traduite par l'installation d'une cellule de suivi des opérations d'exportations et de prise en charge des contraintes rencontrées par les exportateurs.

Mesures-phares de la Banque d'Algérie

Plus encore, un groupe de réflexion a été mis sur pied auprès du Premier ministre aux fins d'examiner les propositions et recommandations émanant de cette

cellule. Un certain nombre de préoccupations a été soulevé, dans le cadre des réunions de cette cellule, par les exportateurs, et ce, en lien notamment avec la réglementation de change, les formalités et procédures douanières, les mesures incitatives visant à promouvoir les exportations et les difficultés relatives à la logistique. Parmi les décisions essentielles prises dans ce cadre, figurent le rallongement par la Banque d'Algérie (BA) des délais de rapatriement de devises à 360 jours au lieu de 180 jours, et la suppression de son accord préalable pour le paiement en devises des factures d'importation des matières premières par ces opérateurs. C'est dans ce sens que les banques ont été instruites par la Banque centrale d'autoriser le règlement financier des opérations d'importation de matières premières, sous le régime d'admission temporaire pour perfectionnement actif, sans l'accord préalable de la Banque d'Algérie lorsque l'opérateur règle sa facture avec ses propres devises.

Poursuite de la lutte contre le marché informel

Dans le cadre de la poursuite des opérations d'éradication des marchés informels, environ 75% de ces derniers ont été supprimés durant le premier semestre de 2016, soit 1.027 marchés sur les 1.368 sites recensés à l'échelle nationale. Sur les 49.600 intervenants dans ces marchés illicites, 21.132 ont été réinsérés dans de nouveaux marchés de proximité autorisés. Cependant, suite aux mesures de restrictions budgétaires prises par le gouvernement afin de rationaliser les dépenses, des mesures de gel de projets de marchés couverts, qui devaient d'être destinés à la résorption du commerce informel, ont été décidées. Les pouvoirs publics ont alors décidé de geler la réalisation de 189 marchés couverts et d'annuler 12 autres à travers le territoire national.

Ces 201 gels et annulations, enregistrés par les services du ministère du Commerce au 30 juin dernier, représentaient 69% des projets de réalisation de 291 marchés couverts au titre du plan quinquennal 2015-2019.

Réouverture de toutes les mines d'ici 2018

Source : L'Econews

Le ministère de l'Industrie et des Mines a publié le bilan de sa stratégie sectorielle de l'année 2016. Il s'agit dans l'ensemble des principales réalisations du secteur en cours de l'année. Mais aussi de la batterie de lois pour la promotion du secteur.

Nous relevons en particulier le code des investissements, loi sur la normalisation, loi d'orientation pour la promotion de la PME et enfin le projet de loi sur la métrologie.

Le bilan fait état de la concrétisation de plusieurs contrats et projets dont le plus important est celui du phosphate avec l'indonésien Indorama pour un investissement s'élevant à 5,7 milliards de dollars, avance le bilan de 2016 du ministère de l'Industrie et des Mines. Toutes les mines seront rouvertes d'ici 2018, précise le document. Sur le plan opérationnel, « l'année 2016 a vu la modernisation de l'ensemble du cadre réglementaire relatif à la politique d'investissement, de compétitivité et d'appui à la PME. Une nouvelle loi pour la promotion de l'investissement a été instaurée. De nouvelles mesures douanières ont été également introduites. Il était question de porter le taux de droit de douane de 15 à 30% sur les profilés en alliage d'aluminium revêtus, qui composent la majeure partie des importations, pour encourager l'import-substitution et protéger la production locale. Ainsi que

la réduction du droit de douane applicable aux inputs entrant dans la fabrication de tapis de 15% à 5%».

60% de la production du complexe de textile destinée à l'exportation

Le développement de ces filières permettra à court et moyen termes de réduire voire stopper les importations. « C'est déjà le cas du ciment dont la production couvrira dès la fin 2016 la demande nationale grâce à l'entrée en production des cimenteries Biskria et Cilas et de l'extension d'Aïn El-Kebira, soit une addition d'environ 6 millions de tonnes. Ces capacités atteindront les 28 millions de tonnes en 2017. C'est aussi le cas des produits sidérurgiques dont «la production devrait, dès 2018, approcher les 10 millions de tonnes par an avec l'extension de l'usine de Tosyali à 3 Mt par an en 2017». La mise en service de Bellara avec 2 MT par an à fin 2017 portés à 4 MT par an en seconde phase dès 2019. El Hadjar avec une production de 1,6 million de tonnes en plus des 2 millions de tonnes issus de plusieurs projets », détaille le document. Il est question par ailleurs, ajoute la même source, « du textile qui affiche un regain d'intérêt remarquable avec des investissements déclarés à fin 2015 de 107 milliards de dinars dont 42 issus du secteur privé. Le partenariat algéro-turc est à ce titre structurant pour toute la filière grâce à la réalisation d'un pôle intégré de 8 usines à Relizane. La 1ère unité de filature sera opérationnelle au 1er trimestre 2017. D'ici 2019, le complexe produira 44 millions de mètres linéaires par an et 30 millions de pièces en prêt-à-porter. Plus de 60% de la production est destinée à l'exportation ».

Dans son programme du développement de l'Industrie, l'action du ministère se porte également sur le développement de l'industrie du renouvelable tant son

effet est structurant et multiplicateur sur les activités industrielles telles que le verre, l'aluminium, l'électronique, l'électrotechnique, indique la même source. Le document a mis en action, dans l'optique, le secteur de la pharmacie où des opérateurs prospectent le marché africain, notamment le Groupe Saïdal en Côte d'Ivoire, Mauritanie et au Burkina-Faso.

Le ministère de l'Industrie ambitionne, en effet, à moyen et long termes, l'exploitation et la valorisation du gisement de Gara Djebilet offrira un potentiel de substitution équivalent à 1 milliard de dollars pour la satisfaction des besoins domestiques des aciéries. « A ce titre, l'étude de préfaisabilité lancée suite aux essais concluants de la phase laboratoire définira l'option la mieux indiquée pour une concrétisation qui pourrait être engagée dès 2018 », indique-t-on. De même, l'engagement dans de nouvelles industries, à l'exemple de la chimie industrielle, accroîtra substantiellement le potentiel d'import-substitution. Sachant, qu'actuellement, l'essentiel des besoins en inputs de cette filière est importé pour une facture de 3,2 milliards de dollars.

Dans ce même cadre, il est utile de soulever le projet de réalisation du complexe d'industrie chimique à Oran (ACC) pour la production de l'acide sulfurique, des sulfates de sodium, du chlorure de calcium et de l'acide chlorhydrique à usage pharmaceutique et électronique d'où son entrée en production est pour fin 2018. Dans l'agro-alimentaire, une dynamique soutenue et une montée en gamme de l'industrie de transformation sont observées dans le privé, à l'exemple de la trituration des graines oléagineuses avec le lancement de quatre complexes. « L'entrée en production de ces complexes est prévu à fin 2017 pour Djen-Djen, courant 2018 pour Jijel et Sétif puis Oran en 2019 », précise le bilan.

Dans la filière mécanique, les projets réalisés ou lancés récemment ont permis l'augmentation des capacités de production et l'élargissement de la gamme de produits. « Pour le seul Groupe Mécanique, les 8 partenariats, tous opérationnels avec des taux d'intégration allant de 30 à 80%, ont diversifié la production de matériels et engins de nouvelles générations avec des volumes annuels très importants », signale le ministère de l'Industrie. Dans l'automobile, outre l'augmentation de la cadence de production de l'usine Renault de Oued Tlelat, 2016 a été marquée, d'après la même source, par l'inauguration des usines de montage Hyundai (à Batna et Tiaret) et la signature d'un important contrat avec le groupe allemand Volkswagen pour la fabrication de quatre de ses marques en Algérie (Volkswagen, Volkswagen utilitaires, Skoda et Seat), soit la plus grande implantation en Afrique pour la firme allemande.

L'allongement du délai de rapatriement des devises à 360 jours désormais applicable

Source : Algérie Eco

Les nouvelles règles relatives aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises sont désormais applicables. La banque d'Algérie vient de publier dans ce sens et sur le journal officiel le règlement du 17 novembre 2016 modifiant et complétant le règlement du 3 février 2007. Ce dernier précise que le contrat d'exportation hors hydrocarbures peut être établi au comptant ou à crédit. L'exportateur doit rapatrier la recette provenant de l'exportation dans un délai fixé à trois cent soixante (360) jours, à compter de la date d'expédition, pour les biens ou de la date de réalisation pour les services.

Le règlement impose que le délai de trois cent soixante (360) jours constitue un maximum que peut accorder un exportateur à son client non-résident. Le délai de paiement doit, expressément, être transcrit dans le contrat commercial. En tout état de cause, le rapatriement du produit de l'exportation doit intervenir le jour de son paiement.

Lorsque l'exportation porte sur des biens de consommation durable ou d'équipements et dont le règlement est exigible dans un délai excédant trois cent soixante (360) jours, une instruction de la Banque d'Algérie précisera les conditions d'application.

Le règlement exige en outre que sous réserve de ce qui précède, lorsque le délai de règlement accordé par l'opérateur/exportateur au client non-résident, est compris entre cent quatre-vingt (180) et trois cent soixante (360) jours, voire plus, l'opération d'exportation doit être adossée, au préalable, à une assurance-crédit à l'exportation, souscrite auprès de l'organisme national habilité en la matière. Dans ce cas de figure, l'opérateur/exportateur peut prétendre à des avances en dinars sur recettes d'exportation, de la part de la Banque commerciale.

Il faut souligner que l'allongement des délais de rapatriement des recettes d'exportation hors hydrocarbures de 180 jours à 360 jours a fait l'objet d'un examen au niveau d'un groupe de réflexion installé auprès du Premier ministre après une demande pressante des exportateurs.

Cette mesure vise à faciliter l'acte de l'export aux opérateurs algériens et à leur donner plus de chance en termes de concurrence à l'étranger.

Le délai de 180 jours défavorise l'exportateur algérien en termes de concurrence à l'étranger au moment où d'autres pays ont plus de délais de rapatriement. Il faut préciser que certains produits notamment les produits pharmaceutiques et électroniques demandent plus de temps pour le rapatriement des recettes.

Des signes distinctifs pour la figue Béni Maouche et la datte Deglet Nour

Source : Algérie Eco

Des signes distinctifs de reconnaissance de la qualité du produit agricole en indication géographique ont été attribués à la « figue sèche de Béni Maouche » et à la « datte Deglet Nour de Tolga », selon un arrêté paru au Journal officiel no 72.

Ces signes distinctifs ont été obtenus selon les conditions fixées dans le cahier des charges des produits, souligne cet arrêté qui vient en application du décret exécutif de juillet 2013 fixant le système de qualité des produits agricoles ou d'origine agricole.

Ainsi, l'indication géographique est attribuée au produit agricole « Figue sèche de Béni Maouche », demandée par l'Association des figuiculteurs de la commune de Béni Maouche.

Quant à la « Datte Deglet Nour de Tolga », l'indication géographique a été demandée par l'Association pour la valorisation et la protection de la dénomination de ce type de dattes.

Ces associations doivent préserver la dénomination attribuée au produit, en assurant la veille inhérente à la protection du signe concerné ainsi que les droits de propriété intellectuelle qui lui sont directement liés

(surveillance du marché, saisine des autorités de contrôle, action judiciaire...)

Elles exercent, à ce titre, les activités de promotion et d'information envers le public et les consommateurs, initie les actions visant à garantir la conformité du produit aux clauses de son cahier des charges, fournit des conseils à tous les acteurs concernés et participe aux activités de contrôle du respect de son cahier des charges.

Par ailleurs, un arrêté interministériel a été publié dans le même journal officiel, fixant les caractéristiques techniques, les mentions, les inscriptions, les signes et les couleurs utilisés par les logos de l'appellation d'origine (AO) et de l'indication géographique (IG) des produits agricoles ou d'origine agricole pour exprimer les qualités auxquelles ils se réfèrent.

Ces deux logos sont donc créés pour identifier, de manière unique, un produit agricole ou d'origine agricole, ayant bénéficié d'un des signes distinctifs: l'appellation d'origine (AO) et l'indication géographique (IG).

Vers un rééquilibrage du marché pétrolier en 2017

Source : El Watan

Après la décision de l'OPEP de baisser sa production de 1,2 million de barils, soutenue par les pays producteurs non-OPEP, l'année 2017 devrait être bénéfique pour les cours du pétrole.

Experts et institutions internationales prédisent à la quasi-unanimité une reprise des cours plus significative

que celle observée à la fin de l'année 2016 (autour de 56 dollars).

Le ministre de l'Énergie, Nourredine Boutarfa, a récemment indiqué que le rééquilibrage du marché se fera au premier semestre 2017. L'agence internationale de l'énergie (AIE) a augmenté sa prévision de demande mondiale en pétrole en 2017 de 100 000 barils par jour, en précisant que la consommation est susceptible d'augmenter de 1,4%, jusqu'à 97,6 millions de barils par jour.

Elle prévoit ainsi un rééquilibrage du marché pétrolier à partir de 2017, avec une remontée progressive des prix qui pourraient augmenter à moyen terme, soutenus par un manque d'investissements pour renouveler la production. Les stocks accumulés risquent cependant de freiner le rythme de redressement des prix, souligne l'agence. Pour sa part, la Banque mondiale a aussi revu à la hausse ses prévisions pour les cours du pétrole en 2017, tablant sur un prix de 55 dollars le baril de brut contre 53 dollars auparavant en raison de l'accord de l'OPEP. Les prix de l'énergie, menés par le pétrole, devraient augmenter de 25% en 2017, avait prédit la Banque mondiale en octobre dernier.

Un appel d'offres pour les hydrocarbures

En Algérie, le secteur de l'énergie connaîtra en 2017 le lancement du 5e appel d'offres pour l'exploitation des hydrocarbures. L'annonce en avait été faite par le président de l'Alnaft, selon lequel cet appel était inscrit dans le plan d'action de l'agence pour l'année 2017.

Les périmètres soumis à la concurrence seront ceux où des découvertes ont déjà été réalisées, les compagnies pétrolières préférant ne pas prendre le risque de «l'exploration dans un contexte de réduction des

dépenses d'investissement du secteur pétrolier engendrée par la baisse des cours de brut», avait expliqué le responsable. Le dernier appel d'offres lancé en 2014 avait eu des résultats plutôt décevants puisque 4 permis seulement avaient été attribués sur 31. Outre cet appel d'offres, le secteur verra la construction de 4 raffineries qui seront réalisées à Skikda, Tiaret, Hassi Messaoud et Arzew (Oran) pour une capacité annuelle de 5 millions de tonnes de produits énergétiques dérivés. L'objectif de ces investissements est de réduire la facture d'importation de 2 milliards de dollars annuellement.

Et pour les énergies renouvelables

En matière d'énergies alternatives, le ministre de l'Energie a annoncé jeudi le lancement, en 2017, d'un appel d'offres national et international pour la production de 4000 mégawatts d'électricité à partir de sources renouvelables dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de développement des énergies renouvelables. Les investisseurs seront appelés à fabriquer localement une partie des éléments du dispositif transformant l'énergie renouvelable en énergie électrique, à l'instar des panneaux solaires. 73 mégawatts seront produits à partir de l'énergie solaire fin janvier 2017 à partir des 22 stations électriques solaires d'une capacité de 343 mégawatts, dont 270 mégawatts sont d'ores et déjà en fonction.

COMMERCE

[Une 3eme ligne de production Soummam en juin 2017](#)

Source : L'Econews

La laiterie Soummam fondé par la famille Hamitouche en 1993, a entrepris timidement son activité avec la

production de quelques milliers de pots de yaourt. Aujourd'hui, elle est la plus grande laiterie à l'échelle nationale avec une capacité de production de plus de 2 000 tonnes/jours de produits laitiers variés, comme nous le confirme dans cet entretien, le directeur de la collecte à la laiterie Soummam, Seddik Sadi.

L'Econews : la laiterie Soummam a développé une panoplie de produits laitiers depuis sa création. Mise à par le yaourt, peut-on savoir quelles sont ses nouveautés ?

Seddik Sadi : La laiterie Soummam a débuté sa production avec deux petites machines qui existent toujours sur le terrain mais en guise de souvenir. La laiterie a fait une extension en 2002, pour s'équiper de matériel de haute technologie surtout pour le processus de production. Actuellement, nous sommes à deux nouvelles unités de production opérationnelles, sise sur deux déplacements différents sur 7 hectares bâtis. Nous avons 26 lignes de productions avec une capacité de 2000 tonnes produits finis/ jour, avec une gamme de 104 variétés et de 11 familles de produits différents. Aussi, nous sommes entrain de réaliser une troisième ligne de production qui sera opérationnelle en juin 2017, selon nos prévisions.

Cette nouvelle ligne aura-t-elle les mêmes produits que les deux autres ?

Pour la nouvelle unité il y aura de nouveaux en matière de produits, nous allons travailler sur les produits à longue conservation. Aujourd'hui, tous les produits de yaourt qui existaient en Algérie ou ailleurs ont une durée de vie très limitée allant jusqu'à 30 jours maximum. A la laiterie Soummam, nous allons essayer d'aller au delà de 6 mois pour des nouveaux produits dérivés du lait. Nous avons commencé à développer et

diversifier notre production, depuis la délocalisation de la laiterie en zone industrielle de Tahracht à Akbou en 2002, et surtout avec l'acquisition d'équipement très sophistiqués ce qui a permis la croissance de production en termes de capacité ou de volume et aussi en terme de variétés. Nous avons également ramené de nouveaux produits pour le marché algérien.

La laiterie Soummam exporte déjà ses produits, mais est ce qu'avec la nouvelle politique d'encouragement à l'exportation, vous êtes mieux soutenu en la matière ?

Pour nous l'essentiel d'abord est de satisfaire la demande nationale et que le produit arrive à destination. Pour cela, nous avons créé un réseau de distribution sur les 48 wilayas. Nous avons plus de 80 distributeurs agréés pour couvrir tout le territoire national. Concernant l'exportation, nous l'avons fait, depuis 12 ans, au début pour le seul marché libyen et un peu en Mauritanie. Aujourd'hui, nous comptons exporter vers d'autres pays, en premier lieu nous visons le marché africain, surtout que nous sommes fiers de la qualité de notre produit. Nous sommes certifiés avec tous les certificats existants dans le domaine de l'agroalimentaire. Notre produit est conforme non seulement à la norme algérienne mais à l'internationale et nous sommes classés parmi les premiers en matière de qualité.

Justement le problème de l'exportation c'est la lenteur logistique, comment vous allez faire pour que le produit arrive à destination en bonne forme ?

Pour mieux vendre notre label, nous avons consacré la troisième ligne de production à l'exportation. Comme le problème du lait et ses dérivés c'est la durée de vie, et faute de logistique et moyens de froid, nous avons

trouvé des solutions à ce problème par la conservation de durée de vie et gagner ainsi plus de temps pour ne pas abolir les produits en cours de route. L'industrie agroalimentaire en Algérie est assez conforme à l'international, nous avons des produits assez concurrentiels vis à vis du marché extérieur avec une meilleure qualité par rapport aux produits européens. Nous répondons conformément à la réglementation algérienne qui est plus sévère qu'ailleurs, notamment l'europpéenne. Nous avons des produits laitiers d'excellente qualité. Nous avons notre part dans le marché local vu l'immensité de notre pays qui assure une part de marché à tout le monde et nous pouvons concurrencer à l'international si notre politique économique va dans le sens de la promotion de la production nationale à l'intérieur et à l'extérieur.

Quelle est votre démarche pour préserver une meilleure qualité et concurrencer à l'international ?

Nous avons créé, depuis 2002, une direction de recherche et développement chargée de devancer même les pays européens en la matière. Sur certains produits, nous sommes vraiment en avance. La preuve nous avons commencé par les yaourts et voilà aujourd'hui nous avons une large gamme de produits dérivés du lait et parmi nos projets est d'arriver aussi au fromage à pâte mole. La laiterie Soummam développe toute une stratégie d'un secteur sous le slogan « de l'étable à la table », c'est-à-dire nous suivons tout le circuit de la production du lait pour enfin diminuer un peu notre dépendance à l'importation de la matière première qui est la poudre du lait et activer toute la chaîne pour produire du lait algérien. Pour ce faire, nous avons misé sur la production du lait cru algérien.

Qu'est ce que vous avez fait dans ce sens pour réduire la facture d'importation du lait ?

Nous avons d'abord organisé le secteur de la collecte et d'intervenir en amont, depuis 2009. Nous avons investi dans l'importation des vaches et depuis, nous faisons la collecte dans 26 wilayas avec 40 centres de collectes, bien équipés avec des cuves géantes et des groupes électrogènes. Notre production a atteint une moyenne de 500 000 litres /jour, alors que notre capacité réelle en usine est de 1,2 millions de litres. Vu le manque à gagner qui est encore énorme, nous avons décidé d'aider les éleveurs à produire plus de lait. Nous avons distribué depuis 2010 plus de 9 000 vaches pour les éleveurs partenaires (4 200 éleveurs partenaires avec des contrats) et la distributions de plus de 1 700 cuves réfrigérantes pour ces éleveurs, outre le matériel de la collecte pour les 80 collecteurs que nous avons. Chaque jour, nos camions au nombre de 28 font la navette entre les centres de collectes et l'usine. Nous avons un rayon de collecte qui dépasse les 600 kilomètres de l'Est jusqu'à Souk Ahras et de l'Ouest jusqu'à Oran. Aujourd'hui nous sommes la plus grande laiterie en matière de collecte à l'échelle nationale, avec plus 1600 emplois directs et bien sur des milliers d'emplois indirects et avec un réseau de distribution dans les 48 wilayas. Pour assurer une meilleure distribution des produits Soummam, nous avons aussi distribué plus de 1200 camions frigorifiques aux jeunes distributeurs sous forme de crédit sur cinq années.

Quelles sont vos prévisions pour l'année 2017 ?

Depuis le début de l'année 2016, nous avons investi dans la production du fourrage qui représente 80% de la meilleure production du lait, en créant deux filiales, une à Constantine et l'autre à Khenchela. Durant cette année, nous avons réalisé huit fermes qui sont déjà opérationnelles avec un petit nombre de vaches. Par contre, nous avons réalisé pour l'année 2017, une

méga-ferme de 2000 vaches, sise entre Djelfa et Hassi Lefdoul pour sécuriser au moins 40% de la production du lait propre à la laiterie Soummam et booster ainsi notre production vers la meilleure qualité. D'autres projets auront lieu peut être en 2017, mais nous n'avons par encore la confirmation.

Tlemcen : Une nouvelle usine de production de médicaments anticancer

Source : El Watan

La société Sari Pharm, dont le siège social est basé à Tlemcen, a obtenu le 27 décembre 2016 l'agrément n°273 de la direction générale de la pharmacie et des équipements de santé, sous tutelle du ministère de la Santé, pour la réalisation de son usine de production de médicaments anticancer.

Une usine, la quatrième du genre en Afrique après celles du Maroc, d'Egypte et d'Afrique du Sud, sera installée dans la zone industrielle de Sidi Bel Abbès.

«Le projet sera réalisé en partenariat avec un groupe pharmaceutique américano-suisse. Quant à l'étude, elle sera confiée au bureau d'études mondialement reconnu KPMG. Pour l'autorisation de fabrication, notre choix a été porté sur un laboratoire suisse réputé dans le monde de la fabrication des médicaments, notamment ceux pour traiter le cancer du sein», nous a confié hier à Tlemcen le premier responsable de la Sarl Sari Pharm, Raed Sari.

Selon lui, «cet investissement est une contribution de notre part au développement du tissu industriel pharmaceutique algérien. Il ne faut pas oublier que le cancer est la première cause de mortalité en Algérie. Notre objectif est de participer à l'autonomie de notre

pays, qui consacre des sommes faramineuses en devises pour l'importation de produits pharmaceutiques. Nous devons réduire l'importation de médicaments et les dépenses importantes en devises surtout dans la conjoncture actuelle de chute libre des cours pétroliers et les conséquences induites par cette crise sur notre économie».

La professeure Doudja Hammouda, chercheuse en cancérologie à l'Institut national de santé publique, a révélé en avril 2015 à Blida que «le cancer du sein vient en tête des cas de cancer recensés en Algérie avec 11 000 nouveaux cas par an, suivi des cancers du col de l'utérus, du poumon, colorectal, de la glande thyroïde et de la prostate».

REGIONS

Sidi Bel Abbès, Développement local : Une nouvelle dynamique

Source : El Moudjahid

A la fin d'un exercice, l'heure est à l'évaluation et au bilan pour tirer les enseignements et entamer dans de meilleures conditions la nouvelle année, celle des grands défis, au vu de la conjoncture économique et des effets de la crise financière.

L'année où le compter-sur -soi grâce à la dynamisation de l'investissement productif ne constitue guère un vain mot pour s'inscrire dans l'option du programme du gouvernement. Et toutes les conditions semblent être réunies après un travail en profondeur mené durant ces trois dernières années, ayant permis d'équiper la wilaya et de jeter les fondements de son développement durable. Les réalisations enregistrées en 2016 illustrent l'élan traduit par une mutation notable de la région, qui s'est remise à niveau pour aborder les exigences de sa

promotion et de sa modernisation et prendre en charge les attentes et préoccupations de sa population.

Au chapitre de l'habitat, plus de 6.000 logements, toutes formules confondues, ont été distribués, sans compter les opérations d'aménagements urbain et rural, pour améliorer le cadre de vie et créer les conditions d'épanouissement et de promotion du citoyen. Des actes soutenus par le renforcement de l'énergie où les taux de branchement en gaz et d'électrification ont atteint les 100 %, assurant un équilibre entre les zones de la wilaya et participant à la fixation des populations rurales.

En matière d'eau potable, l'amélioration reste sensible, à la faveur d'une vaste campagne de mobilisation des ressources souterraines et superficielles, avec de grands projets d'adduction à partir des barrages limitrophes. Les mêmes performances sont réalisées dans le secteur de l'éducation avec la construction de 4 lycées, 6 CEM et 40 groupements scolaires, ce qui a permis d'atteindre un taux d'occupation par classe ne dépassant pas les 26 élèves. Le secteur de la santé s'est vu renforcé de deux hôpitaux à Ras El Ma et à Tabia, un centre régional anticancéreux et une polyclinique. Zéro projet non lancé a été la singularité de l'année 2016, après avoir rattrapé les retards, puisque pas moins de 125 projets totalisant une enveloppe financière de 1.900 milliards de centimes étaient à l'arrêt en 2014 ou n'ont pas connu un début d'exécution.

C'est dire tout l'effort fourni durant cette courte période de trois années, à la faveur d'un mode de gestion reposant sur la participation citoyenne, la motivation des opérateurs locaux et l'implication des gestionnaires des secteurs. Une approche qui a provoqué une véritable dynamique et apporté de la

sérénité à une wilaya ayant retrouvé ses repères et ses marques.

La globalité d'une approche fut aussi marquée par une certaine concentration sur le chef-lieu, pour valoriser cette cité en mutation et en attente de réception du tramway.

Effectivement, même si les résultats demeurent peu perceptibles au vu des travaux en cours, du renouvellement des réseaux d'assainissement et d'AEP, une reconfiguration de la ville s'esquisse à l'horizon, surtout avec l'aménagement d'Oued Mekkera qui prend forme pour s'ériger en un véritable pôle. Un pôle touristique avec les différentes actions d'aménagement urbain. Un pôle universitaire avec ses deux espaces d'enseignement totalisant un effectif de plus de 36.000 étudiants.

Un pôle économique au-delà de la première vocation de la wilaya qui est l'agriculture, de par l'existence de deux complexes industriels en phase de relance, l'ENIE et le PMA. Sur ce registre, il y a lieu de signaler qu'au titre de l'investissement productif, pas moins d'une centaine de projets devant créer plus de 5.000 emplois ont été finalisés ou lancés à la suite de l'élaboration d'un portefeuille situant les urgences et ciblant les créneaux en fonction des potentialités locales et des besoins du marché. A moins de 80 km du port d'Oran et à la suite de la réalisation de l'autoroute Est/Ouest, de l'extension et de la modernisation du réseau ferroviaire menant jusqu'aux hauts plateaux et au Grand Sud, Sidi-Bel-Abbès qui jouit d'une position géographique privilégiée, car elle reste ce carrefour de transit et une plaque tournante de l'Ouest du pays, attractive pour motiver les investisseurs potentiels.

Des indicateurs au vert en somme et des atouts appréciables à faire valoir, le pari est facile à tenir pour cette wilaya qui s'est équipée confortablement pour créer une infrastructure de base à même de promouvoir l'investissement productif, de générer des richesses et de créer des emplois. Aux élus locaux d'être au même diapason d'une approche nationale et de faire preuve d'initiative.

Sidi Bel Abbès : Cap sur l'investissement productif

Source : El Moudjahid

Lors de la passation des consignes, le nouveau wali, M. Hachani Tahar, a déclaré que son action sera axée sur la promotion de l'investissement productif. L'annonce cadre avec les exigences d'une étape et répond à une préoccupation nationale exprimée en fait dans l'action du gouvernement. Une mobilisation massive des gestionnaires des secteurs et des élus locaux en prise avec la réalité du terrain et des potentialités que renferment leurs localités.

Dans le secteur de l'agriculture, principale vocation de la région, de l'industrie, du tourisme, des matériaux de construction, des prestations et autres, les filières ou créneaux d'activité sont nombreux et divers. Toutes les conditions semblent être réunies donc pour la promotion de l'investissement et la rentabilisation des potentialités de cette wilaya qui a atteint la vitesse de croisière grâce au dispositif mis en place les trois dernières années et la performance de son outil de réalisation. Elle dispose plus que jamais de tous les atouts pour assurer une transition et se consacrer à l'investissement productif. La dynamisation de l'investissement productif exige cependant une réelle implication des élus appelés à inciter les opérateurs et à

les motiver davantage. Bref, un travail de management à accomplir pour faire valoir les capacités de la région. L'année 2017 est synonyme d'un engagement et d'une détermination pour matérialiser la notion du compter-sur-soi et créer de la richesse. Une année encore pour la perception d'un mode de gestion décentralisé, au sens le plus noble du terme, c'est-à-dire une gestion participative où l'élu et le citoyen restent des éléments incontournables.

Maintenir la cadence et dynamiser l'investissement productif constituent les missions fondamentales du nouveau wali qui a manifesté une volonté de s'inscrire dans cette option et d'être à la hauteur de la confiance placée en lui.

A Babar (Khenchela), la promesse de résurrection céréalière du Sahara des Nememcha

Source : Maghreb Emergent

A Babar, dans la wilaya de Khenchela, le Sahara des Nememcha connaît une remarquable résurrection dans l'activité céréalière. Avec le meilleur rendement moyen à l'hectare au niveau national: 30 quintaux. Et des pics de 60 quintaux dans certaines exploitations agricoles.

A Khenchela, dans la région de Babar, le grand désert du Sud de la wilaya a été transformé en un immense champ de céréales produisant près de 73 % de la récolte céréalière globale de la wilaya au cours de la saison agricole 2015-2016.

Egalement appelée Sahara de Khenchela ou encore Sahara des Nememcha, cette région, qui s'étend sur 392.810 hectares, a permis la récolte de 649.000 quintaux de céréales dont 561.000 quintaux de blé dur

représentant une valeur totale de 2,7 milliards DA, indique le chef du service production et soutien technique à la direction des services agricoles (DSA), Ahmed Hamzaoui.

Cette production a été obtenue sur 25.000 hectares, soit à peine 24% de la surface totale consacrée à la culture de céréales dans la wilaya évaluée à 100.000 hectares, note la même source.

Perspectives prometteuses pour la filière céréalière

Pour Saïd, un jeune trentenaire habitant la commune de Babar, la volonté de multiplier les efforts de production bute sur deux principales entraves. La première est liée au déficit en électrification agricole et la seconde au problème de transport qui se pose lors de l'acquisition des semences et fertilisants et au moment de l'écoulement de la récolte.

Filière stratégique, la céréaliculture a connu l'attribution depuis 2011 de 2.000 arrêtés de concession de mise en valeur, parallèlement aux opérations publiques d'ouverture de pistes agricoles et d'extension du réseau d'électricité aux périmètres agricoles, souligne le directeur des services agricoles, Ahmed Lebrara.

20 % des 3.149 forages exploités dans cette région ont été foncés grâce au soutien public, en plus de l'aide pour l'acquisition d'équipements d'irrigation économes en eau, d'engins agricoles, de semences et de fertilisants, précise ce responsable.

L'objectif fixé pour cette région est d'y porter la récolte de céréales à deux (2) millions de quintaux d'ici à 2019 par le renforcement du soutien technique public, l'élargissement de la surface agricole, la généralisation

des systèmes d'irrigation économes en eau et la formation de la main d'oeuvre spécialisée dans le Centre d'excellence aux métiers de l'agriculture et d'industrie agroalimentaire de Kaïs, souligne M. Lebrara.

L'accroissement des capacités de stockage de céréales de la région Sud de la wilaya, qui sont actuellement limité à 180.000 quintaux, évitera le déplacement par les producteurs de leurs récoltes sur de longues distances, affirme le même responsable, soutenant que l'encouragement des investissements agricoles exige le renforcement du réseau électrique et le désenclavement des périmètres.

La DSA, assure son responsable, veille également à la concrétisation des opérations structurantes du programme intégré de développement de cette région engagé en 2013 au profit des agriculteurs locaux dont 1.800 jeunes et qui mobilise 35 milliards DA.

Des investissements publics pour booster la production céréalière

Visant à booster la filière, deux importants projets d'investissements publics ont été ainsi engagés dans la wilaya par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), affirme son directeur Allaoua Zouraghi.

Le premier projet porte sur la réalisation, confiée à une entreprise chinoise, d'un complexe de stockage de céréales d'une capacité de 300.000 quintaux. Cet investissement qui mobilise un montant de 200 millions DA permettra de résoudre définitivement le problème de stockage de céréales, assure ce même responsable.

Le second projet concerne également la réalisation d'un autre complexe de traitement et de stockage des

céréales, prévu dans la commune de Remila, et dont la réception est attendue pour "le début de l'année 2017".

Ce projet, affirme-t-on, devra consolider définitivement les capacités de stockage de la wilaya de Khenchela et lui permettre d'emmagasiner la totalité de sa production céréalière localement.

Depuis 2008, la région de Babar occupe la première place à l'échelle nationale en termes de rendement moyen à l'hectare qui y atteint 30 quintaux et croît jusqu'à 60 quintaux dans certaines exploitations agricoles.

[500 milliards DA pour la modernisation de la capitale](#)

Source : Liberté

Le P/APW d'Alger, Karim Bennour, qui s'est félicité de la décision de changement de tutelle de Dounia Parc d'Alger qui passe sous la tutelle de la wilaya d'Alger, a rappelé que le budget adopté a intégré un chapitre pour l'aménagement de ce lieu de villégiature.

L'Assemblée populaire de wilaya d'Alger a adopté le budget initial au titre de l'exercice 2017 pour la wilaya d'Alger s'élève à 500 milliards de dinars. Du reste, il est attendu la mise en valeur de la capitale qui s'est octroyée ainsi l'essentiel de l'effort pécuniaire pour la réalisation du schéma directeur intitulé "Modernisation de la capitale à l'horizon 2012-2035". Ainsi donc, l'ensemble des besoins de la wilaya ont été révisés à la hausse, soit de 400 à 500 milliards DA, eu égard à l'appui et à l'effort qu'a consenti le département ministériel de l'Intérieur pour que Alger retrouve le statut qui était le sien, à savoir "La plaque tournante du pays !" Au demeurant, l'augmentation n'a été possible qu'avec

l'adhésion de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, qui n'a eu de cesse de réunir des crédits budgétaires pour redorer le blason ô combien terni de la capitale, a tenu à préciser Abdelkader Zoukh lors de son intervention au cours de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya. En ce sens, le locataire du palais Asselah-Hocine insiste pour que "l'hygiène de la capitale soit continûment inscrite à l'entête de ce plan d'action que d'aucuns qualifient d'inédit, puisqu'il englobe également la mise en œuvre du plan dit stratégique". Mieux, l'orateur s'est voulu rassurant à l'adresse des "sans logis", laissés en marge de la toute récente phase 4 de l'opération de distribution de logements. C'est dire que l'espoir demeure permis pour ces malheureux, notamment les demandeurs de logement issus de Bordj El-Kiffan et d'autres quartiers d'Alger, qu'ils auront bel et bien leurs clefs à l'orée de la 22e opération de relogement. C'est qu'il ne se suffit pas de mots, le wali d'Alger, mais d'authentiques chiffres à l'appui, étant donné que "le parc immobilier de la wilaya est riche d'un inventaire de 44 000 unités de logements, dont 50% seulement sont exploitées", a-t-il tenu à préciser. Par ailleurs, la pérennité du tissu industriel d'Alger n'est pas en reste, puisqu'il est envisagé de consolider aussi le chapitre de fonctionnement, qui n'est autre que l'assise économique sur laquelle dépend la viabilité d'un panel d'entreprises publiques qui requiert un apport de 63,51% prévu au budget initial. Outre cela, ce même budget initial prévoit un taux de 36,49% afin de renouveler, lit-on, la logistique et de favoriser l'investissement, a précisé le président de la commission des finances, Boukhalfa Bouzid. Pour rappel, le budget initial de 2017 a intégré la finition du chantier lié à l'embellissement de l'inégalable baie d'Alger et à enrichir le plan d'aménagement et d'urbanisme. Pour ce faire, il a été consenti plus de trois milliards de dinars, étant donné que le décret exécutif portant plan d'aménagement et d'urbanisme d'Alger a

été promulgué récemment après avoir été avalisé par le Premier ministre. Autre site à enjoliver, l'espace de détente et de loisirs de Dounia Parc, évalué à un milliard de dinars, après qu'il ait été restitué dans les actifs du patrimoine de la wilaya d'Alger. "Un dénouement rationnel, voire heureux" a estimé le président de l'APW Karim Bennour.

Vallée de la Soummam (Béjaïa) : La campagne oléicole bat son plein

Source : Liberté

La cueillette d'olives bat son plein dans la Basse-Kabylie, notamment dans la région de la haute vallée de la Soummam dont les oliveraies représentent deux tiers du patrimoine oléicole de la wilaya de Béjaïa.

Ce dernier est considéré comme le plus important à l'échelle nationale avec ses quatre millions d'oliviers, répartis sur une superficie globale estimée à quelque 58 000 hectares. Profitant de cette période de vacances hivernales marquées par des journées ensoleillées, les propriétaires des vergers oléicoles retroussent leurs manches chaque matin, pour aller à la cueillette de leurs olives. La cherté de l'huile d'olive, due principalement à la baisse de la récolte de cette année, incite les familles kabyles à s'investir davantage dans la mise en valeur de leurs vergers et l'exploitation optimale de leurs oliveraies. Ainsi donc, les habitants de la haute vallée sont en train de mettre les bouchées doubles pour mener à terme cette campagne oléicole qui s'annonce insatisfaisante comparativement à celle de l'année précédente. Selon la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Béjaïa, qui table, cette année, sur une production de 16 millions de litres d'huile d'olive, pour un rendement moyen de 20 litres le quintal d'olives trituré, la campagne oléicole n'a atteint pour le

moment que 50% de la production globale. Néanmoins, celle-ci devrait connaître sa vitesse de croisière à la faveur des vacances scolaires et l'amélioration des conditions climatiques.

Pour le DSA de Béjaïa, M. Laib Makhoul, la baisse du rendement constaté par tout le monde cette saison, est due essentiellement à un manque de pluie, notamment durant la période mars-avril 2016, auquel il faudra ajouter les effets néfastes de la période caniculaire accentuée par la multiplication de feux de forêt durant l'été dernier. À noter que la chute de la production oléicole n'a pas manqué d'avoir des répercussions négatives sur le cours de l'huile d'olive qui varie, cette année, entre 700 et 800 dinars le litre. La majorité des propriétaires des huileries que nous avons rencontrés dans la région de la haute vallée de la Soummam, s'accordent à prédire une éventuelle hausse des prix de l'huile d'olive après la fin de cette campagne oléicole. Selon ces spécialistes de l'oléiculture, certains clients, notamment les plus avertis, sont un peu exigeants sur la qualité de l'huile, du fait qu'ils distinguent la vierge de l'extra-vierge, etc.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur agricole de la wilaya de Béjaïa, a tenu à préciser que la production oléicole devrait connaître, l'année prochaine une hausse avec l'exploitation des 8 000 oliviers implantés dans le cadre d'un ancien programme PPDRI. Selon notre interlocuteur, la production globale dépassera les 20 millions de litres.

Pour rappel, la wilaya de Béjaïa qui dispose du plus grand bassin oléicole à l'échelle nationale, compte quelque 432 huileries, dont 40 ont été réalisées dans le cadre du Fonds national d'investissement agricole (FNIA). Sur ces 432 huileries, 216 sont de type

traditionnel, 139 sous presse et 77 de chaînes contenues (modernes).